



---

### Les enseignants :

#### **GENZARDI Frédéric**

- Gérant et responsable pédagogique
- Enseignant de la conduite et de la sécurité routière (Mention B, B1, A1, A2)

#### **LEMONNIER Gency**

- Enseignant de la conduite et de la sécurité routière (Mention B, B1)

#### **HLAVATY Daniel**

- Enseignant de la conduite et de la sécurité routière (Mention B, B1)

### Personne chargée des relations avec les élèves et les parents :

#### **GENZARDI Marjorie**

- Secrétariat, accueil, informations, inscription, gestion du planning, gestion des réclamations

#### **GENZARDI Frédéric**

- Gérant et responsable pédagogique

### Les moyens et les outils :

#### **Théorie**

- Ordinateur avec un lecteur de DVD, accès à internet pour l'évaluation de départ et accès au code en ligne
- Une box et écran large pour l'entraînement au code avec boîtier de réponse
- Fournitures pédagogiques : livre du code, fiche de suivi, livret de conduite, livret de l'accompagnant pour la conduite accompagnée (AAC) et la conduite supervisée (CS)

#### **Pratique**

- Permis B : 2 Peugeot 208 et 1 Peugeot 308
- Permis BEA : 1 Citroën C1
- Permis AM : 2 Yamaha BW's
- Permis A1 : Yamaha YS 125
- Permis A2 : 2 Yamaha MT07

---

### **HighWay Auto-école est joignable pour toutes vos demandes :**

- téléphone du bureau : 05 63 30 18 73
- portable : 07 83 23 68 39
- mail : [contact@highway-ae.fr](mailto:contact@highway-ae.fr)
- site internet : [www.highway-ae.fr](http://www.highway-ae.fr)

**En cas de réclamation :**

Vous pouvez déposer votre réclamation auprès du secrétariat où celle-ci sera enregistrée.

Vous pouvez également la transmettre via le formulaire de contact de notre site internet ou par mail.

Nous vous invitons à joindre les pièces justificatives associées et nous indiquer la solution que vous souhaiteriez.

Votre réclamation sera transférée le jour même au Gérant et traitée par lui, aidé si besoin, par le personnel de l'auto-école afin de vous apporter une solution dans les meilleurs délais.

Si aucune solution apportée ne vous semble satisfaisante, vous avez la possibilité de faire appel à un médiateur dont les coordonnées figurent sur la première page de votre contrat.

*Une copie de ce document vous est remise sur simple demande*